



TOUS SUR LE PONT
Réunion d'information et débat
Mardi 10 Février 2026 à 18heures
au Masqu Hôtel, rue de l'Ouvrage à Cornes

Etaient présents :

Les candidats aux prochaines élections municipales

- Olivier FALORNI
- Maryline SIMONE
- Christophe BATCABE
- Véronique BONNET

Le Collectif « Tous sur le Pont »

Comité de quartier de Tasdon

- Daniel CHUILLET (présentateur)
- Guy MALOD
- Didier SERVANT
- Francis THAUREAU

Comité de quartier Saint-Nicolas/Gare/Gabut

- Guy BESSON
- Jean HESBERT (introduit) (valideur du compte-rendu)
- Martine CAVAILLE
- Christian FERRAND
- Jean-Philippe FAURIE (reporter pour Entre-Nous Culture)
- Nadine MAILLET (rédactrice du compte rendu)

Le Collectif citoyen « Tous sur le Pont » se compose de citoyens issus des comités de quartier de Tasdon, Bongraine, La Gare-Saint-Nicolas-le Gabut ainsi que d'autres collectifs, de diverses associations, de particuliers, etc...

Le Collectif « Tous sur le Pont » est apolitique et indépendant.

Il a vocation à s'élargir notamment avec les usagers réguliers du pont de Tasdon qui souffrent de cette situation et tous les Rochelais, habitants de la CdA ou autres personnes qui voudront le rejoindre.

1. - Jean HESBERT ouvre la réunion en remarquant que la majorité municipale n'est pas représentée « comme d'hab » et regrette l'absence de Monsieur SOUBESTE qui partage notre souci pour le pont de Tasdon [Mme Simoné rejoindra la salle dans quelques instants]¹.

« On a choisi cette salle du Masqu'Hôtel qui avait déjà servi dit-il, très exactement le 8 septembre 2019. Ça fait à peu près 7 ans qu'on raconte la même chose, qu'on fait les mêmes efforts. On est placé très singulièrement, d'un côté intéressant du pont de Tasdon, pour nous, Comité de la Gare, pour nous, « Tous sur le Pont » ce n'est pas simplement la problématique du pont de Tasdon puisque le pont de Tasdon est inséré dans un vaste plan d'urbanisme qui s'appelle la ZAC de la Gare qui prévoit à gauche et à droite de la gare,

- la construction de 1500 logements,
- la disparition du boulevard Joffre,
- un parapet au bout du boulevard Joffre pour prolonger la rue du 123ème Régiment d'Infanterie,
- une rue de la Gare qui part à 45 degrés pour rejoindre l'Encan et, quand on regarde les plans, on ne sait pas très bien, dans tous ces documents, qui datent de 2019, ce que devient le pont de Tasdon.

On s'est souvent dit que le pont de Tasdon allait disparaître avec la réalisation de cette ZAC de la Gare.

Il y a des phrases absolument extraordinaires, des phrases cultes que je vous livre « pour la réalisation de l'OAP espace Gare, : « *Ponctuellement quelques bâtiments sont plus hauts avec des possibilités de R+8 à R+10 maximum pour rentrer en résonance avec le Grand Territoire* ».

Fabuleux ! On paie des architectes pour écrire de telles choses !

Moi, quand j'ai vu ça, je me suis dit, tactiquement, il faut faire quelque chose. On va pérenniser ce pont de Tasdon en demandant l'inscription aux Monuments Historiques.

« Pas du tout, me dit Monsieur le Maire, non, c'est trop compliqué ! » Monsieur le Maire parlait de classement aux Monuments Historiques et moi, je parlais d'inscription et en réalité, pour la réfection du Pont, c'est quelque chose de très différent.

Il annonce des coûts pharamineux, comme s'il fallait refaire un ouvrage à l'identique. Il persiste à brouiller le message entre classement aux MH, et inventaire aux MH. Mais dans sa communication publique jamais il ne se départira de l'exigence de classement, conduisant les Rochelais à faire face à des coûts de travaux gigantesques. Tout ceci ne vaut.

Donc, j'avais écrit à Madame BACHELOT qui avait répondu favorablement et j'ai découvert que Monsieur le Député en avait parlé sur les bancs de l'Assemblée Nationale à

¹ Tous les candidats auraient été bienvenus. Mais leurs coordonnées pour les contacter ne nous étaient pas connues.

la Ministre et ça a enclenché, quoi ? Eh rien finalement ! Parce que quand on a demandé l'accord aux propriétaires supposés du pont d'agréer l'inscription aux Monuments Historiques, ils ont répondu non, l'un et l'autre.

Le Collectif a pratiqué une politique de présence. Sans cesse, nous sommes revenus sur la scène pour souligner notre attachement à ce pont de Tasdon qui ne saurait se satisfaire d'une seule étude, évidemment professionnelle récente qui a été réalisée par le CEREMA, et j'emploie toujours la métaphore du cahier qui serait ouvert sur deux pages dont la page de droite serait remplie par ce rapport CEREMA [de juillet 2025] mais dont la page de gauche serait vierge.

Parce que ce rapport CEREMA de droite, n'envisage qu'une seule solution, celle de la déconstruction/restauration, tandis que la page de gauche, qui est restée vierge, n'a pas fait l'objet d'une étude technique approfondie quant à sa réfection.

On peut toujours discuter, débattre pour savoir qui est le propriétaire du Pont de Tasdon : Etat, Département, Ville. Toujours est-il qu'il se situe dans notre Ville. Cela implique un minimum de respect vis-à-vis des citoyens rochelais, sinon à l'égard de ceux d'Aytré : son entretien régulier, car sa décrépitude relève d'un manque d'entretien.

Tel est l'enjeu qui se pose aujourd'hui à nous, donc aux citoyens de La Rochelle.

Ce Pont appartient véritablement aux Rochelais avant toute chose

2. - Présentation du diaporama par Daniel Chuillet

Pont de Tasdon : un avenir très incertain

Valeur patrimoniale

- 17 janvier 2023 : demande de protection au titre des monuments historiques. Avis favorable de la Drac, sous réserve de l'accord du propriétaire.
- 21 mars 2023 : courrier co-signé Département – Ville : refus du classement. Bien qu'ils ne se considèrent pas propriétaires !!!

« Dans la situation actuelle, une protection au titre des monuments historiques ne pourrait que compromettre la réparation rapide de cet ouvrage...»

La protection de patrimoine est écartée par principe sans avis de la population

Sud Ouest 19/12/2023 : (extrait du Conseil municipal) « si le Pont avait été classé, imaginez la catastrophe : il aurait fallu un nouvel ouvrage à l'identique [NDLR : Faux, la demande avait été faite à la DRAC sur la base d'une Inscription] dont on sait depuis vingt ans qu'il n'est pas réparable ».

L'édile avance d'autres solutions, ressemblantes à l'ouvrage actuel, ou plus modernes. « On pourrait imaginer un pont à haubans dans ce paysage maritime ». ».

Quelques dates...

- Juin 2023 : fermeture du pont aux bus
- 10 novembre 2023 : fermeture totale du pont, décision prise par Madame Marcilly (Département) et Monsieur FOUNTAINE (ville de La Rochelle)
- 29 novembre 2023 : création du collectif « Tous sur le pont »
- 16 décembre 2023 : 1^{ère} déambulation sur le pont (contact médias)
- 2 février 2024 : réunion publique du Maire
- 10 février 2024 : réunion publique du Collectif, salle municipale de Tasdon
- Février 2024 : pétition lancée (+ de 4600 signatures)

Manifestations

- 16 novembre 2024 : opération « chrysanthèmes »
- 21 juin 2025 : rassemblement « ras le pont »
- 8 novembre 2025 : rassemblement « de qui se moque-t-on ? » opération peinture

Rencontres et courriers

- 14 juin 2025 : IMGC (Institut de maintenance génie civil)
- 3 mai 2024 : rencontre Conseil départemental
- Décembre 2024 : réunion en mairie (Ingénieurs experts ?)
- 19 Décembre 2025 : réunion en mairie-présentation 2ème

Courriers

- lettre ouverte aux élus, 3 novembre 2024
- mairie
- préfet, 30 octobre 2024
- ministère transition, 30 octobre 2024
- Mr Bussereau, mars 2025
- conseillers départementaux (canton 1-2-3)

a) Deux Rapports CEREMA² en janvier 2024 obtenus par le Collectif grâce à un élu.

- 9 janvier 2024 : déconstruction -reconstruction
- 11 janvier 2024 : réparations
- « ...contrairement à des opérations de construction d'ouvrages d'art neuf, la réparation

² CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

d'un ouvrage est une opération difficile à chiffrer, encore plus difficile à estimer sans avoir procédé à un minimum d'études préalables ».

b) Rapport CEREMA juillet 2025 (nommé le deuxième Rapport CEREMA)

- Nota : difficultés à nous transmettre les études
- Malgré les déclarations de bonne concertation
- Présentation le 19 décembre 2025 en présence de Monsieur le Maire absence de débat pas de communiqué commun bien que désiré – mais à la sortie de cette réunion, la mairie envoie un communiqué de presse prérédige.

c) Le 19 décembre 2025

Monsieur le Maire de La Rochelle a reçu les associations CAPRES AUNIS et Collectif citoyen « Tous sur le Pont, les Comités de quartier La Gare et Tasdon.

Intervention incidente de Jean Hesbert

Cette réunion, à l'initiative de la municipalité, devait présenter le 2ème rapport CEREMA dont l'existence avait été révélée en en réunion publique à Tasdon par Monsieur le maire.

M. le maire a refusé de le remettre lors de la réunion publique du 16 décembre.

Malgré de nombreuses demandes et relances ce n'est qu'un Power Point animé par un ingénieur du CEREMA qui a été projeté à cette réunion. Ce rapport n'a pas été remis aux associations avant la réunion, malgré leurs demandes.

Rédigé en juillet 2025, ce Rapport n° 2 sera remis à Jean Hesbert aussitôt que la Ville s'est vu notifier par la CADA une infraction aux règles de communicabilité des documents administratifs. Ce fut donc une issue positive, mais combien de demandes de documents restent sans réponse.

Dans l'optique d'un changement de l'équipe municipale, la transmission de ce type de documents doit être inscrite en lettres d'or.

Fin de l'intervention incidente de Jean Hesbert

Reprise par Daniel Chullet

Bien sûr, L'association citoyenne « Tous sur le Pont » dénonce la méthode employée, le manque de respect vis-à-vis des citoyens et un dialogue fermé, malgré les déclarations de bonne intention.

Comment faire confiance dans de telles conditions ?

Les remarques sur le rapport CEREMA (rapport uniquement technique) :

Certains aspects du dossier ne sont pas pris en compte

Bilan carbone, environnement

Patrimoine

Passerelle provisoire piétons (en fonction du choix)

Chiffrage plus précis de la réparation, actuellement estimation large à charge de cette option

Toutes les remarques faites ont été balayées sans véritable dialogue.

L'association dénonce un manquement grave au bon déroulement d'une démocratie locale respectueuse de la parole des citoyens.

A la demande du préfet de Charente-Maritime, le Cerema a été sollicité fin 2023 pour conduire une analyse visant à estimer les coûts de remise aux normes du pont de Tasdon situé à La Rochelle.

Dans ce cadre, une première note, datée du 18 décembre 2023, a permis d'évaluer les coûts de déconstruction et de reconstruction de l'ouvrage, ainsi que les délais associés aux procédures d'études et de travaux.

Une seconde note, transmise le 11 janvier 2024, a présenté une estimation sommaire des coûts et délais dans l'hypothèse d'une réparation de l'ouvrage.

Une réunion présidée par le préfet s'est tenue début 2024 en présence de Madame la Présidente du Département de la Charente-Maritime, du maire de La Rochelle et du directeur régional de SNCF Réseau (SNCF-R). A son issue, le préfet a de nouveau sollicité le Cerema pour assurer une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre de la déconstruction puis la reconstruction du pont Tasdon.

Cette solution a été privilégiée par l'ensemble des élus (y compris par la DDTM !) , la réparation de l'ouvrage ayant été écartée en raison de ses incertitudes techniques et de son caractère trop contraignant à long terme, notamment au regard des futures opérations de maintenance.

Compte tenu de la nature de l'ouvrage et des enjeux de son environnement (infrastructures ferrées, routières et urbaines), les services techniques de la Ville de La Rochelle ont exprimé leur préférence pour un marché de conception-réalisation.

Passerelle

Il est important d'intégrer le coût d'une passerelle provisoire : indispensable pendant les travaux pour la vie du quartier et les liaisons.

Suivant le choix réparation ou pont neuf le coût peut être très différent.

Interrogation ?

- Comparaison travaux môle d'escale La Pallice
- Technique et économique ?

Malgré les beaux discours, notre demande de dialogue, une demande de transparence et de participation citoyenne, la démocratie locale est en panne !!!!!

Intervention d'Olivier FALORNI – Député de la 1^{ère} circonscription de La Rochelle

D'abord, un premier constat, et en tant que commerçante [NDLR, pour répondre à une intervention d'une commerçante de l'avenue Emile Normandin , vous mesurez ce qu'est le rôle et la place de ce pont dans la vie du quartier et c'est quand quelque chose disparaît qu'on s'aperçoit parfois de l'importance de la chose qui a disparu.

Et comme on le disait hier, puisqu'on était en réunion publique à Tasdon, on a évoqué la qualité de l'offre commerciale sur Tasdon, qui fait une des forces de ce quartier, d'avoir des commerces de proximité. Et tout ça, est très fragile. D'abord à cause du contexte économique national mais aussi par la fermeture de ce pont et donc, effectivement, à un moment, il y a eu « est-ce qu'il faut encore un pont à Tasdon ? » La question a été posée.

Là, pour le coup, moi, je pense qu'il faut arrêter l'excès d'arrogance et ne pas être dans les affirmations péremptoires mais je crois qu'on peut tous convenir qu'il faut un pont.

Il faut un pont demain et il faut absolument un pont qui permette à des bus de passer, ça, c'est impératif, à des véhicules d'urgence, à minima et puis dans la sécurité, des piétons et des cyclistes et des transports à 2 roues.

Je pense que la question, à mon avis, elle est derrière nous.

Après, la logique qui serait la mienne, sur le maître d'ouvrage, en fait, on est la victime d'une bataille judiciaire qui dure depuis longtemps entre la Ville et le Département. Mais ces deux collectivités peuvent déléguer un maître d'ouvrage, faire une délégation de maîtrise d'ouvrage, si elles s'entendent.

Il faut que les deux collectivités, Département et Ville de La Rochelle se remettent autour de la table et disent « on veut avancer ». Il y aura aussi la répartition des financements parce là, on parlait du coût des deux hypothèses, après, il y a aussi la répartition, combien paie qui ?

Il y a la SNCF dans ce jeu-là, qui est une grosse machine et là, pour le coup, je pense que la Présidente du Département et le Maire de La Rochelle auront un rôle à jouer de bras de fer vis-à-vis du Président de la SNCF. Mais ça, c'est aussi le rôle des politiques mais la question aujourd'hui, elle est de pouvoir décider sur des éléments tangibles.

Moi quand je regarde, effectivement, vous l'avez dit, il y a une page de droite et il n'y a

pas de page de gauche [NDLR : métaphore employée par Jean Hesbert] et que les éléments comparatifs ne sont pas là, moi, ma logique basique, elle est sur des éléments patrimoniaux remarquables comme ce pont, c'est de se dire en premier lieu, « est-ce que l'on peut sauver cet élément patrimonial ou pas ? ».

Deuxièmement, est-ce qu'on peut le sauver mais sans attenter ou sans mettre en difficulté ?, parce que c'est de l'argent public. Parfois, on ne peut pas sauver un élément patrimonial mais parfois, on peut le sauver mais à des prix exorbitants qui font que ça n'est pas raisonnable et qu'il faut reconstruire.

Et aujourd'hui, avec ce que vous avez projeté, les chiffres, vous les avez rappelés à nouveau, il n'y a pas d'éléments suffisamment tangibles pour une prise de décision, très clairement. Là, c'est la grosse louche avec des trous dedans.

Je partage votre analyse[NDLR : celle du Collectif] , il faut mettre les deux hypothèses sur la table avec des estimations suffisamment évaluées, précises pour avoir une décision finale, et surtout, surtout, arriver à une entente entre les deux collectivités pour éventuellement déléguer cette maîtrise d'ouvrage et avancer et effectivement négocier aussi les délais. Trois ans, ce n'est pas possible, trois ans pour organiser les arrivées et les sorties de la gare de La Rochelle, c'est pas sérieux !

Je veux bien qu'ils prennent de la marge, comme je pense qu'ils prennent pas mal de marge sur la convention SNCF parce qu'entre 7 et 9 millions d'€ pour les réseaux, on est presque sur le bas de la fourchette du pont, donc, là aussi, je pense qu'il y a du gras.

Donc, pour conclure, moi, je souhaite, je vous présente d'ailleurs comme colistier Patrice ALLARI, qui sera 3 ème sur ma liste et qui habite rue des Jars, qui connaît bien le quartier et par ailleurs, il connaît bien le métier lui aussi, qui pourra être un interlocuteur, mais en tout cas, pour la prise de décision, il faut avoir les deux hypothèses sur la table, un chiffrage à peu près précis et puis ensuite, la municipalité prend la décision, en concertation et en tout cas qu'il puisse y avoir une réflexion collective avec les partenaires qui sont engagés depuis longtemps et puis, on prend la décision le plus rapidement possible parce que la prise de décision et la réalisation entre le jour où on décide ra, on refait ou on réhabilite et puis le jour où les bus repasseront sur le pont, je peux vous dire que ça ne va pas se faire du jour au lendemain, donc le temps passe.

Intervention de Maryline SIMONE – Union de la Gauche

... Je pense que certains d'entre vous connaissent notre position pour les élections municipales.

Vous avez bien déterminé qu'il y a deux sujets. Il y a un sujet technique et il y a un sujet politique, qui n'est quand même pas récent.

De remettre à un moment donné tout le monde autour de la table, tout ça aurait dû être fait, à minima, depuis un certain nombre d'années. Chacun doit y prendre sa part dans

un échec que je qualifierai de collectif.

Politique, bien évidemment de mettre tout le monde autour de la table et je suis assez d'accord sur la nécessité de voir désigné, au bout du compte un maître d'ouvrage qui pourrait être entendu à la fois pour le Département et pour la mairie de La Rochelle.

Sur le plan technique, aujourd'hui, vous l'avez rappelé aussi, on sait faire de belles choses, de grandes choses.

Vous le savez, pour certains d'entre vous, je travaille au Ministère de l'Environnement dont la Direction Générale des Infrastructures fait partie de ce ministère. J'ai interrogé quelques collègues, forcément, qui ne comprennent pas qu'on en soit encore là.

Vous avez évoqué les travées [NDLR : deux travées au-dessous desquelles les voies de chemin de fer ne passent pas où les travaux pourraient aller rapidement – et la travée centrale au-dessous desquelles passent les trains – travaux plus difficiles] , il y a certainement des possibilités de phasage, en tout cas, c'est ce qu'il m'a été dit. Je ne suis pas ingénieur, je ne fais que répéter. Mais, je suis allée regarder aussi d'un peu plus près ce pont et ce qui m'a été dit au niveau du Ministère et de la Direction Générale, DGITM pour ne pas la citer, que les contraintes techniques évoquées y compris pour le passage des TGV, des trains TER etc... il y avait certainement des possibilités de trouver avec la SNCF un accord pour continuer, malgré tout, y compris pendant la période des travaux de pouvoir faire passer des trains si un phasage intelligent était trouvé.

Le problème politique reste entier, je peux vous garantir quand même, ça fait quatre ans, six ans, je dirais même que ça remonte au-delà la vétusté de ce pont.

Politiquement, il y a effectivement des décisions à prendre, à remettre les gens autour de la table, et pense aussi, il y a le pont de Tasdon, il y a une réflexion à avoir également sur la rue Normandin [NDLR : Pas plus que le Pont de Tasdon, l'avenue Emile Normandin n'a fait l'objet -formellement constaté- d'un transfert de propriété du Département à la Ville, et pourtant cette dernière ne se prive pas de la considérer comme sienne] .

On parlait des flux sur le pont. Si on parle des flux sur le pont, il faut parler aussi des flux sur la rue Emile Normandin.

Il y a aussi sur ce quartier, plus vaste que n'est simplement la prise en compte du pont et de la rue Normandin, du côté des anciens bâtiments de la SERNAM en face du parking de l'Encan [NDLR : C'est le projet ZAC Espace-Gare décrit par l'OAP LR 07 – de 1500 logements avec mutilation du parc Espace -Gare, le décaissement de la montée du boulevard Joffre -ouest-, la création d'une rue de la Gare qui sonne la mort du Pont de Tasdon – Un projet monstrueux – jamais annulé lors des modifications du PLUi] .

Tout ça s'inscrit dans un seul et même périmètre avec un avenir et un aménagement souhaitable pour le développement de la ville de La Rochelle.

Donc, oui, l'urgence c'est le pont et je pense que tous les candidats pour les municipales seront d'accord pour dire « il faut trouver une solution » mais il y a ce pont, il y a la rue Normandin, il y a cet aménagement souhaitable sur l'ancien terrain de la SERNAM et ça, vous le savez également, moi, je suis exactement partisane, vous avez largement évoqué le manque de dialogue et que le Collectif a été utile [NDLR avec MM. Soubeste et Falorni depuis des années] pour secouer un petit peu le cocotier alors on a toujours l'habitude de dire à La Rochelle, on est dans le même bateau, voire dans la même galère, là, on est tous sur le même pont et donc, il va falloir le faire avec vous, avec les Comités de quartier [NDLR :pour autant qu'a part les CQ Gare et Tasdon – les autres se sentent un minimum concernés], mais aussi avec les habitants.

D'où notre volonté, vous le savez, de vouloir interroger à l'occasion d'un référendum d'initiatives locales, je pense que c'est une bonne occasion de regarder comment on investit ce champ-là, une vraie démocratie locale alors qu'elle a été plutôt rejetée toutes ces dernières années.

Intervention de Christophe BATCABE

Ce que vous avez dit, c'est que le pont est un sujet politique, pour moi, ça ne devrait pas en avoir un parce que tout ce que vous avez dit tient du bon sens. Et le bon sens, ce n'est pas une décision politique. Le pont n'a pas de couleur, il n'a pas d'orientation politique, c'est « est-ce qu'on peut couper les ponts dans une ville comme La Rochelle ? ». Déjà l'expression fait du mal.

Nous, on l'avait exprimé lors des différentes réunions auxquelles vous nous aviez conviés, lors de la réunion publique organisée par la Ville, on est a priori, pour la rénovation. Je rejoins Olivier [Falorni] dans ce qu'il disait, à condition que l'écart soit raisonnable, à condition que ça vaille le coup mais effectivement, c'est d'abord du patrimoine, et le patrimoine, ça se soigne.

C'est un peu comme si on avait eu l'héritage d'une maison de notre grand-mère et que l'on n'aurait pas voulu l'entretenir, qu'on ne s'en serait pas occupé et qu'on l'aurait laissé dépérir et tomber par terre, ça n'aurait aucune espèce de sens. Ça serait gâcher le patrimoine et finalement, on se rend compte, il y a un article dans Les Echos, la semaine dernière ou cette semaine, presse nationale où on a l'habitude de participer pour des stops ou des ponts, qui évoquait un manque d'entretien des routes, un manque d'entretien d'un certain nombre d'éléments de circulation et qui évoquait clairement le pont de Tasdon.

C'est ubuesque qu'on fasse à chaque fois la une de la presse nationale pour des questions comme ça.

On a oublié de l'entretenir, alors, on pourra dire, « on ne savait pas à qui c'était, c'est pour ça qu'on ne l'a pas fait » mais enfin, on l'a vu dépérir.

S'il faut le refaire, il faudra y réfléchir, effectivement, avoir 2 projets à proposer aux Rochelais.

Mais je pense que la cause est acquise, puisque tous les candidats, désormais, sont en accord (sauf un, [NDLR : bien sûr celui de la Ville -sans oublier que les Conseillers communautaires roupillent tranquillement, alors qu'il s'agit d'une compétence communautaire qui leur a été transférée].

Mais au moins pour trouver une solution, c'est-à-dire que la fermeture qui a été la décision qui a été prise, celle-ci est finie. Tout le monde est d'accord pour dire que ce pont ne peut plus être fermé et qu'il doit être ou rénové ou refait, mais en tout cas, la solution, elle va exister, pour les commerçants.

Ce qui nous a manqué essentiellement, c'est l'anticipation et la transparence.

Je suis allé à la réunion publique de Tasdon, j'ai entendu Pascal Sabourin nous dire que les commerçants étaient ravis ; ils sont enchantés parce qu'ils ont retrouvé une clientèle de proximité et d'une grande qualité [NDLR : Monsieur Sabourin gardien du temple ne veut pas fournir les éléments chiffrés de l'occupation du domaine public par les terrasses par les bars-café-restaurants.

S'il faut repiquer pendant cinq ans avec de telles méthodes, ce sera un cauchemar.]

Eh bien moi, je suis allé voir la boulangère [de l'avenue Emile Normandin] et elle me disait que pour Noël, d'habitude ils font 90 bûches, là, ils en ont fait 40. Pas besoin d'en savoir beaucoup plus pour comprendre le mal dans lequel on est, parce que le commerce, c'est un peu de trafic, un peu de passage.

Donc, la transparence et l'anticipation.

Vous m'avez enlevé les mots de la bouche en parlant de Bongraine parce que c'était ça que je voulais évoquer. Il faut faire le pont de Tasdon mais il ne faut pas retomber dans le même piège que celui dans lequel on est, de faire le constat que « ça ne marche pas, on le ferme ». Il faut anticiper le problème de Bongraine. Le pont appartient à la ville d'Aytré, les travaux seraient évalués à 5 millions d'€ et la mairie d'Aytré n'a pas du tout l'intention de le faire, parce que 5 millions d'€, ça correspondrait à son budget d'investissement. Et comme le pont ce n'est pas son problème, il faudra trouver d'autres solutions. Donc, qu'est-ce qu'on va trouver comme solutions ?

Anticiper, c'est aussi anticiper les relations qu'on va avoir aujourd'hui, notre problématique, finalement, ce n'est pas le pont, le pont n'est qu'un symptôme d'un mal plus global qui a une déficience démocratique.

Et bien, on est fâché avec le Département,[NDLR : Le Département présumé propriétaire par une série de jugements ou arrêts rendus par contumace où la SNCF était opposée à la Ville, très justement repart à zéro dans la procédure ; on ne peut en tant

que juriste applaudir] on est même en procès, on est fâché avec la mairie d'Aytré puisque l'hôpital, on n'est pas d'accord, on va être refâché avec la ville d'Aytré sur le pont de Bongraine si on veut l'anticiper, on est fâché avec Saint-Xandre sur une question de déchetterie [NDLR : Un mega projet de déchetterie qui est intervenu avec le déclassement d'une zone naturelle du parc du château de La Sauzaie pour faire un entrepôt de stockage et d'embouteillage] , finalement, on est fâché avec tout le monde et, c'est ça le mode de fonctionnement qu'on a aujourd'hui, c'est de vouloir apposer sans humilité, sans réflexion, avec un parti pris qui est celui de dire « on a toujours raison, on a toujours raison tout seul » . Moi, je pense que tout seul, on a rarement raison de grand-chose, on n'est jamais plus intelligent qu'à plusieurs.

Et donc, le pont de Tasdon n'est pour moi qu'un symptôme, quelque chose de plus large qui est le pont de Bongraine, la circulation, des mobilités qu'on allait anticiper, il fallait l'intégrer tout de suite parce que si on veut y mettre des tramways, des bus, que sais-je ? Il faut que la réflexion soit plus globale et qu'on aille beaucoup plus loin parce que sinon on va tomber, encore une fois, dans un enfermement, dans un combat mais qui n'apporte rien puisque la preuve, on est au point zéro et on est dans l'immobilisme le plus complet.

D'abord, c'est la démocratie qu'il va falloir soigner, en interrogeant les Rochelais sur des projets qu'on aura ficelés peut-être pas dix mille, peut-être pas demander à tous l'avis qu'ils ont, de ce qu'il veulent faire, mais sur la rénovation, sur une nouvelle construction et peut-être deux variantes et pas plus, un truc extrêmement cadré et en s'appuyant aussi sur les associations, parce que quand on parle de la démocratie, on l'entend dans tous les témoignages que l'on a que ce soit les centres sociaux, que ce soit les collectifs d'associations, ce qui est rompu aujourd'hui, c'est le dialogue, non-dit autrement, c'est la confiance, c'est-à-dire qu'on ne se fait confiance qu'à soi-même, donc, la mairie veut la main sur tout [NDLR, surtout quand elle vassalise la CdA] et finalement, quand on a des gens, dont on a la chance d'avoir des bénévoles et qui s'investissent, on devrait avoir intérêt à les écouter.

Intervention de Véronique BONNET – France Insoumise

Vous, parmi le comité de quartier, il y a des experts, on se rend bien compte que Monsieur [Daniel Chuillet] est un expert puisqu'il a construit déjà X ponts, est-ce que vous, vous avez déjà essayé de chiffrer le coût de la réparation ? Par vous-même ? Peut-être un peu grossièrement. Mais est-ce que vous avez un chiffre à nous donner ? et ensuite, votre préférence, on l'a compris, va plutôt sur la réparation que sur la reconstruction, et qu'effectivement, il y a la question du patrimoine qui est importante et que dans tous le cas de figure, la réponse revient aux Rochelais parce que ce pont appartient aux Rochelais au-delà de toutes les réglementations techniques et administratives.

Nous, évidemment, on prendra des notations et des référendums sur tous les grands sujets.

[NDLR : Dans sa prise de parole Véronique Bonnet a souligné le fait que l'avenir et la conception du Pont sont intimement liés à la réalisation de l'OAP LR 07 – ZAC de la Gare, imaginée en 2013, dont M. le maire n'a jamais voulu remettre un quelconque élément en cause].

Fin de la transcription pour cause de saturation de la mémoire de l'enregistreur.

Rédactrice principale : Nadine Maillet
Texte revu en tant que de besoin par Jean Hesbert

Collectif TOUS SUR LE PONT - 10 février 2026